

Par exemple, un bon cultivateur aura une meilleure récolte qu'un piètre cultivateur. Le mauvais agriculteur cultive peut-être une moins bonne terre, mais certains ont moins de talent que d'autres et des hommes d'affaires sont moins compétents que d'autres. Cette différence existera toujours, à mon avis. D'après une théorie, chacun, homme ou femme, a droit à un certain revenu et pourra bénéficier de tant de biens et services, mais pas plus, parce que l'excédent de sa production lui sera enlevé pour être donné à d'autres. C'est la pure théorie égalitaire.

Mais, par ailleurs, je dis au chef du Ralliement créditiste...

[Français]

...du Ralliement créditiste, dont le chef nous prêche sans cesse, à la Chambre, qu'on ne doit pas taxer ceux qui possèdent, au profit de ceux qui ne possèdent pas, car avant longtemps il n'y aurait plus que des «dépossédés».

[Traduction]

En d'autres termes, on ne peut, au moyen d'impôts, transférer des revenus des nantis à ceux qui ne le sont pas, du moins dans le contexte des observations maintes fois répétées du chef du Ralliement créditiste (M. Caouette). Mais je dis, monsieur l'Orateur, qu'étant donné l'insuffisance des biens et services, nous devons procéder plus rapidement à l'attribution des priorités ou à l'exécution des demandes du gouvernement et il nous faut aussi déterminer la répartition appropriée des ressources. A l'heure actuelle, les impôts du secteur public, impôts fédéraux, provinciaux et municipaux, représentent 37 p. 100 du produit national brut. On estime de source sûre qu'en prenant comme base les mesures du gouvernement aux trois niveaux, les besoins correspondant aux programmes d'instruction, d'assurance médicale, de bien-être social et autres nécessiteront dans les cinq années 41 p. 100 du produit national brut.

Toutefois, il est fort instructif de constater que pour augmenter de 4 p. 100 l'allocation de ressources au secteur public, il faudra, au cours des cinq prochaines années, accroître le produit national brut de 45 p. 100. Je tiens à signaler que cela serait inacceptable dans ma province, ou dans une province en voie de développement où les gens sont disposés à travailler de longues heures supplémentaires, car ils ne sont pas liés par une convention collective quant aux heures de travail. Ils sont prêts à travailler pendant des heures

[L'hon. M. Lambert.]

supplémentaires. Ils veulent se débarrasser des soucis que leur causent les demandes de crédit, le versement des salaires aux employés ou l'obtention d'autres ressources en utilisant un peu de l'ingéniosité dont le bon Dieu les a dotés et un peu du courage qui est donné à l'homme pour produire davantage. C'est ainsi que nous accroissons notre produit national brut. C'est ainsi que nous développons notre pays. C'est de cette manière que le pays a atteint son niveau de développement actuel, de sorte que ceux de notre génération peuvent profiter des ressources à leur disposition.

M. Laniel: C'est ce que l'Allemagne a fait après la guerre.

L'hon. M. Lambert: Accepterons-nous qu'un homme ou une femme ou une industrie particulière—les membres de cette industrie—soient frappés d'une lourde pénalité fiscale et les fruits de leur travail supplémentaire soient distribués à d'autres? Les Canadiens, dans l'ensemble, ne sont pas disposés à accepter une chose pareille. Nous n'acceptons pas un tel égalitarisme.

• (4.10 p.m.)

Je reconnais que, moralement, comme citoyen canadien, je dois aider mon semblable, mais non pas lui fournir trois matelas sur lesquels il pourra se reposer pour le reste de ses jours. Je veux bien l'aider et l'encourager pour qu'il parvienne à se suffire à lui-même et à produire. Néanmoins, sauf pour les invalides en raison de maladie, d'infirmité ou de circonstances incontrôlables, de l'avis des Canadiens, tout dollar ou tout cent dépensé pour le bien-être public doit être gagné. Il doit être gagné et remboursé au gouvernement. On ne peut assumer de telles dépenses à l'infini. C'est comme une entreprise dont le propriétaire ou les directeurs—ou bien les actionnaires—en retirent des sommes supérieures aux bénéfices; en d'autres termes, lorsque le propriétaire dégarnit ses tablettes, son entreprise est condamnée à périr. Notre économie périra de la même façon si nous continuons d'en extraire plus qu'il ne faut pour maintenir, renouveler et augmenter la production.

La société canadienne progressera sur le plan culturel et sur celui de la justice sociale dans la mesure où les citoyens eux-mêmes travailleront à l'élargissement de l'infrastructure, d'où proviendront les fonds, l'énergie et le personnel nécessaires pour mener à bonne fin ce qu'on peut appeler les activités publiques. Mais si nous voulons tout remettre au gouvernement, où trouver les gens pour